

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES GARDES PARTICULIERS ET PIEGEURS AGREES DE L'ESSONNE.(ADGPPAE)

Membre de l'UNAPAF et de la CFGPA

**AUTORISATION du PROPRIETAIRE
ou du DETENTEUR du DROIT de DESTRUCTION (1)**



Ale.....

Je soussigné Madame, Monsieur (1) (nom, prénoms)

Propriétaire - Fermier - Détenteur du Droit Destruction des E.S.O.D (1) rayer la mention inutile

Adresse

Commune de Code postal

Département de

Déclare autoriser Madame, Monsieur (1) (nom, prénoms).....

Demeurant à

Piégeur agréé sous le n°..... à effectuer la régulation des animaux susceptibles de causer des dégâts sur le territoire déterminé ci-dessus, conformément à la législation en vigueur.

Garde Chasse Particulier assermenté sous le n°.....à effectuer la régulation des animaux susceptibles de causer des dégâts sur le territoire déterminé ci-dessus, conformément à la législation en vigueur.

Permis de chasse n°..... Assurance n°

Validation

" Je m'engage en cas de cession de ma propriété à aviser le piégeur agréé ou (et) le garde chasse particulier de cesser toute activité de régulation ".

Signature du déclarant :

Signature du piégeur :

L'article **R. 15-33-29-1** dispose que les gardes particuliers ne peuvent porter aucune arme. Toutefois, les gardes particuliers, détenteurs d'un permis de chasser valide, peuvent détruire à tir toute l'année les animaux nuisibles dans le respect de la réglementation en vigueur (**art. R. 427-21 C. Env.**). A ce titre, ils peuvent porter une arme de chasse pour exercer cette mission. Cette compétence est strictement limitée au territoire sur lequel ils sont commissionnés et agréés.

Rappel:

Le droit de destruction des espèces pouvant causer des dégâts appartient au propriétaire du (des) bien(s).

Le détenteur du droit de destruction doit avoir une clause écrite dans son bail avec le(s) propriétaire(s)

(1) rayer les mentions inutiles

Siège Social - 2 Sente du Vau - 91780 Chalo St Mars Tél : 09 79 37 86 28 - 06 07 59 37 09

ADGPPAE : Association loi 1901 RNA W9113000311

Enregistrée au journal Officiel et à la Sous Préfecture d'Etampes

michel.bedeau@adgppae.fr <http://adgppae.fr>

ADGPPAE.2024